



La lettre d'information de la vie communale juillet 2014 N°50

Editorial : Vacances actives

Chers Amis,

Au fil des saisons, notre village apparaît toujours avec un nouveau visage, selon les transformations, les aménagements, qui se poursuivent et qui améliorent le cadre et les conditions de vie de chacun d'entre nous.

Certes, il y a encore des choses à faire et tout n'est pas parfait !

C'est donc avec force et détermination que votre équipe du Conseil Municipal s'attelle comme par le passé à conduire l'ensemble des travaux engagés, à réfléchir sur les projets essentiels et nécessaires qui seront les vecteurs du développement et du devenir de notre collectivité.

D'ores et déjà, les vacances sont bien là. Cependant, nous restons pleinement actifs pour préparer la rentrée de septembre et poursuivre la mise en valeur de notre village.

Il est impérieux qu'en cette période de crise si difficile et si compliquée qui, parfois, nous amène à nous interroger sur notre avenir incertain et qui exacerbe nos doutes, nous sachions regarder droit devant et maintenir le cap !

Au seuil de l'été, les associations locales soutenues par la municipalité nous proposent de multiples activités. Ces moments de fêtes et de convivialité, où nous avons le plaisir de nous y retrouver en famille, entre amis, ou entre voisins, doivent plus que jamais perdurer et se vivre avec joie et bonheur. Là encore, cette démarche est l'affaire de nous tous.

Dans l'attente de vous y rencontrer, je vous souhaite de vivre une belle période estivale et de passer d'agréables vacances pour celles et ceux qui ont la chance et l'opportunité de pouvoir en prendre.

Bonnes vacances à tous...

Votre Maire,
Guy ERNST



Informations pratiques

➤ Horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie.

Le secrétariat de la mairie est ouvert au public **lundi, mercredi et vendredi de 8 heures 30 à 12 heures et de 13 heures à 16 heures 30.**

Les bureaux de la mairie seront fermés du lundi 18 août au samedi 30 août 2014 inclus.

➤ Horaires d'ouverture de l'agence postale communale.

Les horaires d'ouverture seront les suivants : **lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 13 heures 30 à 16 heures 30 - samedi : de 8 heures à 10 heures. Attention : La levée du courrier s'effectue à 15 heures**

L'agence postale sera fermée du lundi 4 août au samedi 17 août inclus.

Nous vous rappelons que, pendant les périodes de fermeture de l'agence postale, les colis et autres recommandés en instance peuvent être retirés à la Mairie de HEILIGENBERG tous les après-midi, du lundi au vendredi.

➤ Ouverture de la déchèterie végétale.

La déchèterie végétale est ouverte **tous les samedis de 11 heures à midi** pendant les mois d'été et ceci jusqu'au 10 novembre. Tous les déchets végétaux et ligneux peuvent être déposés tels que tonte de gazon, taille des haies, déchets de jardin, etc... Le dépôt de tout autre matériau, notamment les gravats, est strictement interdit.



➤ Numéro de permanence du SDEA : 03 88 19 97 09

Nous rappelons qu'aujourd'hui la compétence de l'eau n'est plus du ressort de la commune mais celle du SDEA (Syndicat Des Eaux et de l'Assainissement) en ce qui concerne tout problème et toute intervention liés à la distribution de l'eau potable à Heiligenberg. En conséquence, la municipalité de Heiligenberg n'a plus pouvoir d'intervenir sur les installations et canalisations. Nous vous invitons donc à contacter le service de veille du SDEA au 03 88 19 97 09 pour signaler tout problème, y compris les cas d'urgence, dont vous êtes amenés à être témoin. Ce service est disponible 24h / 24 pour faire face à toutes les situations.

Vie civique

➤ Lutte contre des cambriolages : les conseils de la gendarmerie

1 - Les conseils de prévention en cas d'absence de votre domicile : Informez vos voisins de votre absence et confiez leur une clé le cas échéant. Ne laissez pas de message sur votre répondeur indiquant votre absence. Installez un panneau sur votre portail "maison équipée d'une alarme". Ne laissez pas de clé cachée dans le jardin. Allumez automatiquement une lampe à l'aide d'un minuteur. Faites relever votre courrier, vérifiez vos systèmes de fermetures (volets, fenêtres, verrous, serrures etc.), fermez à clé votre portail et votre garage. Protégez vos fenêtres de barreaux, grilles, volets. Ne conservez pas d'importantes sommes d'argent au domicile. Si vous avez des objets de valeur, photographiez les et mettez les dans un endroit sûr (attention, la pile de linge est la cachette la plus connue).

Un système d'alarme, même s'il est parfois onéreux, est un gage d'efficacité contre les cambrioleurs.

Les opérations "tranquillité vacances" ont été étendues sur l'année toute entière. Signalez votre départ à la brigade la plus proche, des patrouilles passeront plus souvent à proximité de votre domicile pendant votre absence.

2 - La conduite à tenir lorsque l'on a été victime d'un cambriolage : Ne touchez à rien, ne modifiez pas l'état des lieux (la police technique et scientifique de proximité ne sera efficace que si la scène n'a pas été polluée). Alerte immédiatement la gendarmerie en composant le 17 surtout si vous venez de mettre en fuite les auteurs (une patrouille de gendarmerie est peut-être dans la commune).

3 - Les réflexes : En cas de comportement suspect d'un ou plusieurs individus (repérage, franchissement de l'enceinte d'une propriété etc.), communiquez immédiatement aux gendarmes en composant le 17 :

- le nombre et le signalement des auteurs (taille, vêtements, signes particuliers, tatouages, lunettes, accents etc.), le type de véhicule utilisé (marque, couleur, autocollant etc.), les propos tenus, la direction de fuite. Tous ces conseils, inspirés du bon sens, ont démontré leur efficacité. Une application par le plus grand nombre permettra de faire échec aux cambrioleurs.

Vous trouverez sur ce lien de multiples conseils émanant de référents sûreté, que vous soyez un particulier ou un commerçant, afin de prévenir au mieux les cambriolages : <http://www.referentsurete.com>

Les entreprises et collectivités qui souhaiteraient une étude approfondie gratuite des risques liés à cette problématique sont invitées à prendre contact avec la brigade de gendarmerie de MOLSHEIM qui les mettra en relation avec un tel spécialiste (en mesure de se déplacer) au 03 88 04 81 10.

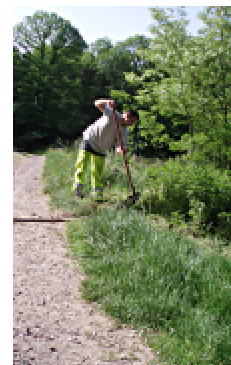


Travaux réalisés

De nombreux travaux ont été effectués en régie par les ouvriers communaux Matthieu SMOLIK et Badr HADDOUTIN et l'ensemble des adjoints Louis PINHEIRO, Jean-François SCHNEIDER, Fabien METZLER et Jean-Paul WITZ, sous la direction du maire Guy ERNST.

➤ **A la grotte de Lourdes**: La grotte de Lourdes située dans la descente de la rue Neuve a fait l'objet d'un nettoyage : la grille de protection a été réparée et les abords de la grotte ont été nettoyés. Ainsi les fleurissements dont elle fait l'objet n'en aura que plus d'éclat.

➤ **Nettoyages des abords** : Avec la végétation qui pousse, il est nécessaire de désherber et de débroussailler les abords des chemins. Ces opérations ont été effectuées dans les rues et places du village afin de les rendre propres. La place du St Florent dans la forêt vers Niederhaslach n'a pas été oubliée afin de dégager l'effigie de ce saint. Rappelons ici qu'il incombe à chaque riverain de balayer la rue et de désherber le long de sa propriété.



➤ **Les bancs ont été repeints**: Avec les beaux jours, il est toujours agréable de se reposer sur un banc public. A cet effet, les bancs verts devant la mairie et sur la place de l'église ont été repeints avant d'être remis en place ainsi que celui de la place Hugo Wegmann et de la place du réservoir.

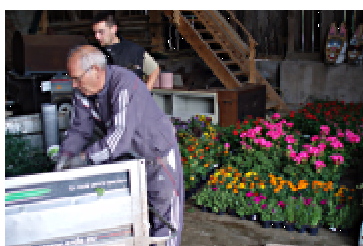


➤ **Installation des stores à l'école** : Lors du Conseil d'Ecole du 2^o trimestre, le personnel enseignant a émis le souhait d'avoir des stores occultants sur les fenêtres du côté Est de la salle de classe du haut afin d'améliorer le confort de vision lors de l'utilisation du projecteur vidéo. Ces stores ont été mis en place par l'équipe municipale.

➤ **Réparation du vidéo projecteur** : Peu après la remise en bonne marche du tableau numérique TBI installé dans la classe du CE-CM, c'est ce même vidéo projecteur qui a nécessité une réparation consistant à changer son ampoule de projection ainsi que l'optique qui y est associé. Maintenant, tout cet ensemble est à nouveau opérationnel.



➤ **Mise en place des bacs à fleurs** : Avant de procéder au fleurissement, il faut ressortir et mettre en place les bacs recevant les jardinières. Si certains bacs peuvent être déplacés à la main, d'autres nécessitent des engins de levage, notamment les troncs évidés qui contribuent à donner à notre village son aspect bucolique. Cette opération a été menée à bien par l'équipe municipale avec le concours de conseillers municipaux.



➤ **Fleurissement du village** : Pour embellir notre village, l'équipe municipale a procédé à la mise en jardinière de 543 plants de géraniums et autres fleurs, avant de les disposer à leurs places respectives dans les rues, places et bâtiments publics de notre village.

➤ **Installation des plots de sécurité** : Pour compléter les aménagements sécuritaires à certains endroits sensibles dans les rues du village, des plots de signalisation ont été mis en place. Ces plots sont destinés à canaliser les trajectoires des voitures conformément aux marquages au sol. Ces mêmes marquages ont pour but de ralentir les voitures en cassant la linéarité des trajectoires qui sont une des causes d'une vitesse excessive des véhicules automobiles.



Rappelons que le dessin, l'implantation et la signalisation de ces obstacles ont été effectués en leur temps par les services spécialisés de ce qui était la Direction Départementale de l'Équipement. Soulignons aussi que si les automobilistes sont d'avis que ces aménagements créent des obstacles dans les rues et entravent la circulation, c'est normal ! Ces obstacles sont là pour ça, pour les obliger à ralentir !



La page de l'intercommunalité

◆ Réunion de travail dans le cadre de la compétence eau et assainissement

Dans le cadre du transfert de compétences lié à l'entrée de notre commune dans la Com'com de Molsheim, une réunion de travail s'est tenue à la mairie de Heiligenberg. Le maire Guy ERNST et son adjoint Jean-Paul WITZ ont eu le plaisir d'accueillir M. Gérard ADOLPH, Vice-Président de la Com'com chargé de l'eau et l'assainissement qui était accompagné des techniciens MM. WEBER et MULLER, ainsi que MM. GRIENENBERGER et OUADAH du SDEA.



Cette réunion a été l'occasion de faire le point sur la gestion de l'approvisionnement du village en eau potable et sur l'état des réseaux de distribution. Ainsi, les nouveaux gestionnaires ont pris acte de notre attachement à notre eau de source, des travaux accomplis et des projets en cours dans ce domaine.

◆ Le SCoT de la vallée de la Bruche.

Le mercredi 18 juin au centre sportif et culturel de Dachstein, les élus des communes constituant le territoire de la vallée de la Bruche ont été conviés à une réunion d'information sur l'avancement du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale). Une seconde réunion a eu lieu le lendemain à Lutzelhouse.

Le territoire est composé de deux communautés de commune, celle de la région de Molsheim – Mutzig et celle de la vallée de la Bruche, totalisant 44 communes allant de Duppigheim à Saales (voir carte issue du site internet du SCoT). Sous la forme d'un syndicat mixte, chaque commune dispose d'au moins un membre, avec une représentation plus importante pour les communes de plus de 2000 habitants.

Mais à quoi sert un SCoT? Il a pour objectif de dessiner, au-delà des limites communales et intercommunales, le territoire de demain et anticiper sur ce qu'il sera dans les 15, 20 ou 30 ans à venir. Il fixe aussi les lignes directrices de l'organisation et les équilibre entre les espaces urbains, naturels, agricoles et forestiers. Enfin il met en œuvre les politiques publiques en matière d'environnement, d'habitat, d'économie, de déplacements, d'équipements...

Il s'agit donc d'un document d'urbanisme mais dont la mise en œuvre est du ressort d'autres documents et donc d'autres acteurs.

Le principe d'élaboration d'un SCoT est de prendre en compte l'ensemble des directives, règlements, schémas directeurs, plans de gestion et de prévention, dispositions particulières pour, dans le cadre d'une concertation large, élaborer des propositions pour l'évolution future du territoire.

Trois documents composent le SCoT. Il s'agit d'une part d'un rapport de présentation qui est un diagnostic initial et qui justifie les choix retenus, d'autre part le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) qui

présente les choix retenus en fonction du développement durable. Enfin, le DOO (Document d'Orientation et d'Objectifs) définit les moyens d'action et impose une compatibilité avec les documents d'un niveau inférieur (carte communale, plan local d'urbanisme ou PLU, Plan d'occupation des sols ou POS).

Les travaux d'élaboration ont débuté il y a près de 3 ans et l'objectif annoncé est de valider le SCoT fin 2016, après une enquête publique qui devrait se dérouler d'ici 12 mois.

Le SCoT est donc un vaste projet pour l'ensemble du territoire qui fixera des objectifs relatifs à la qualité du cadre de vie, qui doit répondre aux besoins des habitants mais qui doit de valoriser les ressources naturelles et limiter la consommation foncière. Les lignes directrices qui seront fixées dans les PADD et DOO imposeront donc une mise à jour des documents communaux et intercommunaux pour rester dans l'esprit du schéma.



La vie du village

◆ Commémoration du 8 mai

En ce 8 mai 2014, à l'issue de la messe du souvenir célébrée par le Curé Marc d'HOOGHE, la population de Heiligenberg s'est rassemblée autour du Monument aux Morts pour commémorer l'armistice marquant la fin de la Seconde Guerre Mondiale.

Les membres de l'UNC avec leur porte-drapeau en tête et le corps des Sapeurs Pompiers de la section Still-Heiligenberg étaient présents pour rendre les honneurs tout au long de cette cérémonie.

Dans son allocution, le Président de l'UNC Marcel MISERT a rappelé la réalité des souffrances endurées par la population en général et par des concitoyens proches qui ont été marqués jusque dans leur chair par les abominations de la guerre et dont le nombre de ceux encore de ce monde diminue d'année en année. Fort de ce constat, le maire Guy ERNST a rappelé l'impératif devoir de mémoire en invitant chacun d'entre nous à ne pas oublier ce passé tragique pour qu'à l'avenir chacun puisse être acteur d'un monde plus juste et plus fraternel. Le message du Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants a été lu par des représentants des élèves de l'école primaire avant que le président de l'UNC Marcel MISERT et le maire Guy ERNST ne déposent une gerbe en mémoire des victimes de la guerre. Après une minute de silence la chorale Ste Cécile a entonné l'hymne national repris en chœur par l'assistance.



◆ Histoire d'eau

La période de Pentecôte a été pour certains habitants de notre commune une période perturbée au niveau de l'approvisionnement en eau potable.

D'abord, le dimanche de pentecôte même, tôt le matin, un automobiliste a heurté le poteau d'incendie situé à l'entrée du village dans la descente vers STILL-DINSHEIM. Afin d'éviter la perte complète du contenu de notre réservoir et priver d'eau l'ensemble du village, la vanne de sectionnement du réseau a été fermée, privant d'eau la partie basse de la rue principale et les rues adjacentes. Grâce à l'intervention rapide et efficace des services du SDEA et malgré le nécessaire délai d'attente pour le constat de gendarmerie, la réparation du poteau d'incendie a eu lieu et le rétablissement de l'eau au robinet a pu être effectué en tout début d'après-midi. Notons encore que les ouvriers du SDEA ont pu apprécier les gestes de reconnaissance de certains riverains qui leur ont offert, qui un café, qui du gâteau, qui des boissons fort appréciés en ce jour de forte chaleur. Leur altruisme fait honneur à tout le village. Nous les remercions chaleureusement.

Trois jours plus tard, le courant a du être coupé au réservoir ce qui a induit l'arrêt des pompes de mise en pression du réseau de distribution. Cette coupure a été rendue nécessaire pour effectuer le branchement aux nouvelles installations du réseau public. En effet, Electricité de Strasbourg a supprimé le transformateur aérien de la place du réservoir pour le mettre en semi-enterré beaucoup plus esthétique. Cette coupure de courant, certes très courte, a été nécessaire pour effectuer ce basculement vers les nouvelles connexions.

◆ Vente de fonds de coupe

Le 6 mai dernier, la commune a procédé à une vente de fonds de coupe pour du bois de chauffage. Cette fois, le nombre de lot fut très réduit. A peine cinq lots ont pu être proposés aux amateurs de bois à façonner. Ces lots, bien que situés dans la forêt proche du Hoelzel n'ont pas tous trouvé preneur. Un lot est resté invendu. Néanmoins cette vente a rapporté une somme de 561 euros au budget communal.



◆ Achat d'un nouveau défibrillateur

Depuis quelques années un défibrillateur cardiaque est disponible à tout moment en cas de nécessité. Il est installé à l'extérieur dans une armoire spéciale fixée à gauche de l'entrée du Foyer St Michel et équipée d'une alarme. Récemment, après une révision, il s'est avéré que cet appareil devait être remplacé par un appareil neuf. Aujourd'hui, c'est chose faite, pour un coût de 1561 euros. Rappelons qu'un défibrillateur est un appareil capable de diagnostiquer l'état ou l'activité du cœur d'une personne victime d'un arrêt cardio-respiratoire (arrêt cardiaque ou infarctus). L'appareil réalise un diagnostic et détermine si un électrochoc doit être appliqué. Il est conçu pour être utilisé par n'importe qui. Néanmoins, pour avoir le bon réflexe à un moment où la rapidité d'intervention et le bon geste est déterminant pour sauver une vie, il est utile de se familiariser avec des situations où cela peut être nécessaire. Un geste peut sauver une vie... Pensez-y !



La vie de la Paroisse Saint Vincent

◆ Orgue, Musique et concerts à Heiligenberg

Lors de la fête de la musique du 21 juin 2014, trois organistes locaux Elaine Metzler, Victor Weller et Baudouin Koenig ont donné un récital sur le plus grand des instruments de musique du village: l'orgue Stiehr Mockers de l'église Saint Vincent de Heiligenberg.

Depuis sa restauration, achevée en 2007, notre bel orgue Stiehr Mockers, attire les musiciens de la région et contribue à faire de Heiligenberg un lieu de rencontres musicales et un lieu de concert. Notre église dispose d'une belle acoustique et d'un espace dans le chœur qui permet l'accueil d'une chorale importante.

Nous avons pu accueillir la chorale Cantallia pour un magnifique Concert le 6 avril 2014 avec l'oeuvre Via Crucis de F. Liszt.

La chorale Cantarelle de Mutzig revient à Heiligenberg **le 14 septembre 2014 à 16 heures** en partenariat avec M Rémy Kalck, organiste passionné qui aime particulièrement notre orgue.

Monsieur Schömer, facteur d'orgues a procédé à la révision annuelle de l'instrument au mois d'avril 2014.

Vous pouvez continuer à nous aider à entretenir l'orgue de Heiligenberg en venant aux concerts organisés à cette fin ou en faisant un don directement auprès du Conseil de Fabrique de la paroisse en précisant « compte spécial orgue de Heiligenberg ». Nous vous remercions pour votre soutien au maintien de ce beau patrimoine laissé par nos ancêtres.



◆ Diffusion du bulletin paroissial

Chaque mois, un bulletin paroissial est diffusé dans les 4 villages qui forment la communauté de Paroisses Bruche Hasel : Heiligenberg, Urmatt, Niederhaslach et Oberhaslach.

Depuis 2011, ce bulletin est diffusé à Heiligenberg selon les modalités suivantes :

- 1) distribution du bulletin en version papier uniquement aux personnes qui en font la demande
- 2) diffusion en version électronique aux personnes qui indiquent leur adresse mail
- 3) possibilité de chercher un exemplaire du bulletin papier au fond de l'église
- 4) consultation du bulletin sur le site www.Heiligenberg.fr

Un affichage des horaires des messes du doyenné est effectué sur le tableau fixé à gauche de la porte principale de l'église.

Si vous souhaitez recevoir le bulletin en version papier ou si vous voulez être destinataire de la version directement par mail, nous vous remercions de le faire savoir par un petit mot à remettre à l'une des personnes suivantes : Mme Marie Schell 78 rue Neuve, Mme Sylvie Blattner 137 A rue du Niederweg, M Jean Paul Ledrich 148 rue Oberweg, Mme Elaine Metzler 98 B rue de la Batteuse, Mme Zahner Douvier Josiane rue du Château, Mme Marie Paule Koenig 104 A rue des Champs.

La vie associative

◆ Une Maïkür avant la pluie

Cette année encore, la tradition du 1^o mai a été respectée à Heiligenberg. La Maïkür organisée par l'association Le Montgolfier a regroupé quelques 70 marcheurs qui se sont retrouvés dès 5h30 du matin alors qu'il faisait encore nuit sur la place de l'église du village. Parmi eux, des habitués de plus en plus nombreux qui apprécient le caractère particulier de ce rendez-vous où l'on se découvre petit à petit au fur et à mesure que le jour se



lève, où l'on découvre aussi le parcours original proposé par l'organisateur Roland Kauffer. Un parcours d'une douzaine de kilomètres qui a mené les randonneurs à travers la forêt jusque vers Still et son annexe le Münchof après un trajet de 2 heures environ. Chemin faisant, quelques chanceux ont découvert des brins de muguet porte bonheur dont la réputation s'est vérifiée car pas la moindre goutte de pluie n'a perturbé les marcheurs. Vers 9 heures, tout ce monde s'est retrouvé au foyer St Michel de Heiligenberg où l'équipe d'intendance avait préparé un copieux petit-déjeuner revigorant dans une salle décorée dans une atmosphère sympathiquement bucolique. Avant de partir chaque dame s'est vu offrir un traditionnel bouquet de muguet et rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine.

◆ Coupe du Monde de football

En ce début d'été 2014, l'évènement sportif incontournable est la coupe du monde de football qui se déroule au Brésil. Pour partager l'ambiance passionnée de ce sport, les matches de l'équipe de France sont projetés sur grand écran au Foyer St Michel. Avec drapeaux, maillots et trompettes, une cinquantaine de fans suivent avec passion les rencontres de notre équipe nationale. Il faut dire que nos joueurs nous ont fait vibrer plus d'une fois et que leur parcours contraste singulièrement avec celui de l'édition précédente. A



mesure que la compétition avance, la tension devient de plus en plus palpable chez les supporters qui ne ménagent pas leurs encouragements à nos joueurs. Entre les mi-temps de jeu, les pronostics vont bon train autour d'un verre ou d'une paire de knacks. Allez les bleus, nous sommes avec vous !

◆ Fête de la musique

Le 21 juin dernier, la musique a été fêtée à Heiligenberg, comme partout dans le pays. Ce soir-là, un patchwork musical avait été proposé. D'abord, à l'église, les quelques auditeurs présents ont pu apprécier le récital donné par Elaine, Victor et Baudouin, trois organistes locaux qui ont fait résonner notre orgue au-delà des murs de notre église. Ensuite, dans un registre beaucoup plus



tonique, le groupe zumba a pris place sur la scène du Foyer St Michel pour une chorégraphie toute en énergie, rythme et décibels qui a captivé les spectateurs dont l'un ou l'autre s'est laissé entraîner par la musique. Le fil rouge de la soirée fut l'ambiance des années 60 avec comme support musical les disques 33 tours en vinyle. Sur des platines et un ampli pratiquement d'époque, chacun a pu écouter avec un brin de nostalgie les tubes des années yéyé qui ont provoqué plus d'un émoi à celles et ceux qui ont vécu leur jeunesse de cette époque. Pour les ventres affamés, une assiette de jambon poché avait de quoi faire passer une agréable soirée.

La vie de l'école

◆ Une championne à l'école

Les élèves de l'école primaire de Heiligenberg ont accueilli Christelle STURTZ, la championne de karaté et vainqueur de la Coupe du Monde Wado Kai à Nagoya au Japon en 2010. Christelle STURTZ est aussi ambassadrice de l'association ELA qui lutte contre les maladies orphelines que sont les leucodystrophies. Elle était une des marraines de la dernière opération de sensibilisation et de soutien à laquelle les élèves avaient participé en effectuant la dictée d'ELA et en récoltant des dons pour l'association. Devant des enfants tout émoustillés, la championne s'est prêtée de bonne grâce, avec une chaleur toute naturelle, aux nombreuses questions qui lui ont été posées. Elle leur a expliqué comment elle-même a été sensibilisée à cette maladie et a exprimé avec conviction la nécessaire mobilisation de chacun pour gagner la bataille contre la maladie. « Mes rencontres de karaté, je peux les gagner seule, mais la bataille contre la maladie, seule, je ne la gagnerai pas! J'ai besoin de vous! », souligne-t-elle à un public déjà acquis à sa cause. Pour remercier les élèves pour leur implication, elle leur a remis le tee-shirt de l'association et... un autographe que chacun s'est empressé de lui demander. Le maire Guy Ernst, son adjoint Jean-Paul Witz et les représentants des parents d'élèves étaient là pour saluer la championne.



◆ Fête de fin d'année scolaire à l'école

En ce samedi matin, la grande salle du Foyer St Michel était pleine pour cette fête de l'école qui marque la fin d'une année scolaire bien remplie. Les élèves et leurs enseignantes avaient invité les parents à une matinée festive pour leur présenter un échantillon du fruit de leur travail réalisé au cours de l'année scolaire. Les différents groupes se sont succédés sur scène pour présenter chants, saynètes et danses sous l'œil émerveillé de leurs parents. Inutile de préciser que caméras et appareils photos étaient en service pour immortaliser ces prestations juvéniles qui se sont achevées sous des applaudissements nourris. La pièce de théâtre qui a mis en émoi l'instituteur et ses élèves autour d'un problème de tarte aux fraises a recueilli l'hilarité d'un public conquis. Le maire Guy ERNST s'est fait le porte parole de l'assemblée pour féliciter les élèves et les remercier, ainsi que l'équipe éducative pour le travail effectué. Au cours de cette matinée, les parents, guidés par leurs enfants, ont pu visiter l'exposition des travaux réalisés ou prendre une collation préparée par les parents d'élèves.



◆ Du changement dans l'équipe enseignante.

Cette fin d'année scolaire marque aussi un changement dans l'équipe enseignante. En effet, Mmes Olivia CARON et Sandrine NASSEH quitteront leurs postes à Heiligenberg pour enseigner dans d'autres écoles. Lors de la fête scolaire, le maire Guy ERNST les a remerciées pour le travail accompli et leur investissement pour la jeunesse du village. En leur remettant un bouquet de fleurs, il leur a souhaité beaucoup de satisfactions dans leur futur poste.

Mais nous connaissons déjà les enseignantes qui leur succéderont : Dans la classe du CE-CM, c'est Mme Céline BEAUQUIS qui prendra ses fonctions à la rentrée prochaine. C'est elle également qui assurera la charge de Directrice. Comme collègue, elle aura Mme Christine DRAPIER qui enseignera dans la classe maternelle-CP. Nous souhaitons à ces deux enseignantes la bienvenue dans notre village.

Rappelons que suite aux nouveaux rythmes scolaires, les horaires de classe sont les suivants : lundi, mardi, jeudi, vendredi, le matin de 8h à 11h30, l'après-midi de 13h30 à 15h30. Le mercredi matin de 9h à 11h avec une heure d'Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) pour certains élèves de 11h à 12h.



L'accueil périscolaire

◆ Bilan d'une année de périscolaire

En cette fin d'année scolaire 2013-2014, l'accueil périscolaire que la commune de Heiligenberg a mis en place en février 2013 a bouclé une année complète de fonctionnement. C'est donc le moment de faire un premier bilan et de porter un regard sur les chiffres de fréquentation:

Actuellement, 14 enfants sont inscrits et utilisent cet accueil de façon plus ou moins régulière. Ce nombre a été en augmentation régulière tout au long de l'année.

Concernant la fréquentation de midi, le nombre d'enfants qui utilisent cet accueil de 11h30, fin de la classe du matin, à 13h30, début de la classe de l'après-midi, se situe en moyenne à 6,5 enfants et peut varier de 4 à 12 élèves. Concernant les repas de midi, la commission municipale chargée du périscolaire a décidé de changer de traiteur et a choisi « l'Art des Mets » de Gresswiller pour la confection des repas qui sont livrés chauds et sur place dès le retour des vacances de Pâques.

Pour la fréquentation du soir où l'accueil proposé se situe de 16h, fin de la classe, à 18h30, heure de fermeture du périscolaire, celle-ci se situe en moyenne à 2 élèves par soir et peut varier de 6 enfants à 0, l'accueil périscolaire ne fonctionnant pas les soirs où aucun enfant n'est prévu.

Notons encore que, budgétairement parlant, les points d'équilibre se situent aux alentours d'une fréquentation moyenne de 6 enfants à midi et de 7 enfants le soir.



◆ Inscription au périscolaire pour l'année scolaire 2014/2015

Suite à la mise en place des nouveaux rythmes scolaire, l'accueil périscolaire aura vocation à évoluer pour s'adapter au changement des horaires de classe et répondre aux besoins des familles. Afin d'étudier cette nouvelle situation, la commission municipale s'est réunie pour proposer des évolutions adaptées aux nouvelles conditions. A cet effet, afin de cerner au mieux les besoins des familles, elle a décidé de demander l'avis des parents en effectuant un sondage sous forme de questionnaire remis aux utilisateurs potentiels de ce service. A ce jour, toutes les réponses ne nous sont pas encore parvenues. Pour les parents qui n'auraient pas encore rendu leur questionnaire, il est encore temps de le rapporter en mairie.

D'ici quelques jours, la commission communale se réunira pour étudier les résultats de l'enquête et proposer les aménagements de l'accueil périscolaire pour septembre prochain.

Il est prévu que sous quinzaine, le conseil municipal se saisisse de ces propositions et statue sur l'organisation précise de l'accueil périscolaire. Il est évident que vous serez informé des décisions prises dans les meilleurs délais. Rappelons que tous ces documents seront immédiatement disponibles sur le site Internet de la commune dès leur finalisation.

Rappelons aussi que pour pouvoir être accueilli au périscolaire, un enfant doit être inscrit au préalable en mairie par ses parents. Le dossier d'inscription est disponible à la mairie aux heures d'ouverture du secrétariat ou sur le site Internet www.heiligenberg.fr. Les inscriptions peuvent se faire dès maintenant.

MAISONS FLEURIES

Dans le cadre du Concours Communal des Maisons Fleuries, le jury passera dans les rues du village au cours de l'été pour repérer et noter les façades et les parterres visibles de la rue. Rappelons qu'aucune inscription pour participer à ce concours n'est nécessaire et que toutes les maisons seront appréciées par le jury. Pour la composition de ce jury, les gagnants du concours 2013 seront sollicités. Les gagnants de l'édition 2014 seront récompensés lors de la prochaine cérémonie des vœux du maire.

Nous voulons remercier ici toutes les personnes qui, à l'instar des services communaux, ne ménagent pas leur peine pour fleurir leur maison et ses abords et embellir ainsi notre village en lui donnant un cadre agréable et coloré.



Festivités du 14 juillet

Cérémonies de la Fête Nationale

Les Cérémonies de la Fête Nationale auront lieu le lundi 14 juillet 2014.

- 11 heures : Dépôt de gerbe au Monument aux Morts, avec la participation de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers, la chorale Sainte-Cécile, l'Amicale des Anciens Combattants et les associations locales.
- 11 heures 15 au Foyer St Michel :
 - Remise de récompenses aux jeunes diplômés du village
 - Remise de chocolats aux enfants de l'école présents à la cérémonie.
 - Verre de l'amitié.



Toute la population est cordialement invitée à participer à cette cérémonie commémorative.

Invitation des jeunes au 14 juillet 2014

Monsieur le Maire Guy ERNST et les membres du Conseil Municipal invitent les enfants et les jeunes du village à participer aux cérémonies du 14 juillet.

Dans le respect de la tradition, les enfants des écoles qui seront présents à la cérémonie commémorative du 14 juillet recevront le traditionnel chocolat de la Commune.

Il est souhaitable d'impliquer dès le plus jeune âge les enfants et les jeunes à la vie citoyenne du village.

En ce jour de Fête Nationale, les jeunes diplômés des collèges et lycées de l'année scolaire qui s'achève seront mis à l'honneur. A cet effet, la municipalité leur remettra un cadeau.

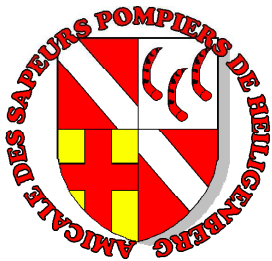


Nous lançons un appel à signalement des jeunes concernés pour éviter d'oublier un jeune diplômé.

Les jeunes (ou leurs parents) devront se signaler dès qu'ils auront confirmation de l'obtention de leur diplôme à la Mairie **par téléphone au 03.88.50.00.13 avant le 11 juillet** ou **par un courrier déposé dans la boîte aux lettres** ou **par courriel à l'adresse de la mairie (mairie.heiligenberg@wanadoo.fr).**

Veuillez confirmer par la même occasion votre présence à cette cérémonie.

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de HEILIGENBERG a le plaisir de vous inviter au



BAL POPULAIRE

GRATUIT avec un

FEU D'ARTIFICE

Samedi 12 juillet à partir de 19H30

A cette occasion, nous organisons un repas et serions heureux de compter sur votre présence.

MENU : Boeuf à la broche
Crudités
Dessert



Prix : 13 € Enfant jusqu'à 12 ans : 8 €

Les membres de l'Amicale passeront pour la vente des tickets-repas à partir du 27 juin.

Pour tout renseignement ou réservation, veuillez contacter :
Fabien METZLER (03.88.50.10.40)
Christian REPIS (03.88.48.49.62)



Prochaines manifestations

Dimanche 20 juillet 2014 Marché aux Puces

L'Amicale des Pompiers et l'Association de Tir St Michel de Heiligenberg organisent leur 14^{ème} Marché aux Puces

- Prix de l'emplacement de 5 mètres minimum : forfait de 10 € + 2 € le mètre supplémentaire
- Restauration sur place toute la journée assurée exclusivement par les organisateurs



**Pour les inscriptions et renseignements, téléphonez
au : 03.88.50.16.18. ou 03.88.50.12.28. ou 06.82.16.99.08.**

Circulation réglementée : Pour cette journée du dimanche 20 juillet, la circulation dans les rues du village sera réglementée par un arrêté municipal qui fera l'objet d'un affichage en mairie.

Seront fermées à la circulation, de cinq heures du matin à 18 heures, la rue de la Batteuse, la rue des Champs, la rue du Niederweg, la rue Oberweg, la rue du Montgolfier, le lotissement Danneck et la rue Principale à partir de la place de l'église.

La desserte du village se fera en sens unique : montée par le CD 704 et descente par le CC1 (vers Dinsheim).

Nous remercions les riverains de ces rues de prendre leurs dispositions.



Samedi 2 août à partir de 14H L'association Le Montgolfier vous invite à une après-midi JEU de PETANQUE

Sur la place du Stand de Tir

Jeux en doublettes tirées au sort – Inscriptions à 14 heures - Récompenses aux vainqueurs - Petite restauration et buvette sur place

Samedi 16 et Dimanche 17 août 2014

L'association des « Old West Texas Rangers » de Heiligenberg est heureuse de vous inviter à sa fête annuelle au HOLY MOUNTAIN SALOON

Samedi 16 août :
soirée tartes flambées avec campement nocturne

Dimanche 17 août à partir de 10 h :

Animations :

- ☞ exposition de véhicules américains
- ☞ campement avec reconstitution historique en tenue d'époque
- ☞ campement indien
- ☞ dimanche à 14h00 : défilé en costumes d'époque
- ☞ promenades en Poney



A midi : Repas western (12 €)

- Jambon au Riesling
- Pommes de terre/salade
- Dessert

Merci de réserver au 06.74.93.06.36 ou au
03.88.50.05.94

La vie dans nos familles

◆ Marie SCHELL a fêté ses 80 ans

A l'occasion du 80^e anniversaire de Marie SCHELL, le maire Guy ERNST, accompagné de ses adjoints, a répondu avec très grand plaisir à l'invitation de la jubilaire pour marquer cet évènement. C'est que Marie SCHELL est une figure bien connue dans notre village. En effet, ne la voit-on pas chaque jour se rendre à l'église pour s'occuper de ce lieu et permettre à toute personne qui désire s'y rendre de ne pas trouver porte close. C'est aussi une cheville ouvrière du fleurissement des autels et elle ne ménage pas sa peine pour participer à la bonne marche de ce lieu culturel et des offices qui s'y déroulent. Il faut dire



que dans la famille de Marie, être au service d'autrui est une très longue tradition. La plupart des habitants de notre village se souviennent de Raymond, son époux malheureusement décédé en 2010 qui était en son temps l'appareilleur communal et qui s'occupait de jour et même de nuit de la bonne marche des services communaux, notamment des installations du réseau de distribution de l'eau potable qu'il fallait surveiller en permanence ou de l'horloge du clocher de l'église qu'il fallait remonter tous les jours. Son épouse était déjà là pour le seconder efficacement. Inutile de préciser qu'autour de la table, non sans un brin de nostalgie, de nombreux souvenirs du fonctionnement de la commune autrefois ont été évoqués. Tant il est vrai qu'il était difficile pour le maire de trouver les mots juste pour remercier Marie pour tous les services rendus à la communauté. Des remerciements qui ont eu en écho la modestie de la jubilaire. C'est en lui remettant un cadeau et un arrangement floral que Guy ERNST lui a souhaité de jouir encore longtemps d'une bonne santé entouré de l'affection de son fils Roland, de sa bru Cathie et de Célia, sa petite fille qui fait la fierté de sa grand-mère.

Dates à retenir



- **Samedi 12 juillet à partir de 19h30 : Bal populaire du 14 juillet organisé par l'Amicale des Sapeurs Pompiers au Foyer St Michel.**
- **Lundi 14 juillet à 11 h : cérémonie de la Fête Nationale au monument aux morts et remise d'un cadeau aux jeunes diplômés au Foyer St Michel**
- **Dimanche 20 juillet : marché aux puces dans les rues du village**
- **Samedi 2 août : Journée pétanque sur la place du stand de tir**
- **Vendredi 15 août : Fête de l'assomption avec une procession à la Grotte de Lourdes**
- **Les 16 et 17 août : fête Western des Old West Texas Rangers au Holy Mountain Saloon**
- **Dimanche 14 septembre à 16h : Concert de la chorale Cantarelle de Mutzig à l'église**

Mairie de Heiligenberg 47 rue Neuve 67190 Heiligenberg Tél. 03.88.50.00.13

Notre adresse Email : mairie.heiligenberg@wanadoo.fr

Adresse de notre site Internet : www.heiligenberg.fr

Ce journal a été réalisé par les membres de la Commission Communication : ERNST Guy, WITZ Jean-Paul, METZLER Fabien, SCHNEIDER Jean-François, KAUFFER Anny, MACE Jean-Claude, BENDELE Christian, BESSON Emilie, KIEFFER Véronique, REPIS Christian.

Diffusion prévue le 5 juillet 2014



Tirage : 280 exemplaires

Page 12 sur 12